

# Accompagnement vers le Milieu Protégé AMP

## Quoi ?

L'ADIEPH - ATLAS PRESTATIONS réalise la prestation « Accompagnement vers le Milieu Protégé » à la demande et sur prescription unique de la Maison Départementale de l'Autonomie du Morbihan (MDA 56).

## Pour qui ?

Une personne orientée ESAT et volontaire pour intégrer le monde professionnel. Il n'y a pas d'obligation d'être inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi.

## Dans quelle situation ?

Accompagner les personnes dans la découverte du milieu protégé et dans la construction d'un projet professionnel adapté.

## Pour quelle solution ?

Permettre de découvrir le milieu protégé afin, à terme, d'intégrer un ESAT.



## Informations pratiques



### Comment ?

L'accompagnement est individualisé et assuré par le conseiller référent. Il se déroule sur une durée de trois mois.

La prestation contient des actions adaptées au parcours de chacun au sein de différentes phases :

- Explication du dispositif lors d'un premier rendez-vous

### Sur Prescription de la MDA

- Bilan personnel et professionnel
- Vérification du projet professionnel en ESAT (visites et mises en situation en milieu de travail en ESAT)
- Organisation des recherches d'emploi
- Finalisation et envoi du bilan écrit de la prestation à la MDA.



### Avec qui ?

Avec les ESAT du département du Morbihan, et limitrophes par le biais d'évaluation en milieu de travail et de visite d'Établissements protégés.



### Par qui ?

L'équipe est composée de 2 Conseillers en Insertion Professionnelle sur le département répartis par secteurs géographiques.



### Où ?

Réception sur rendez-vous :  
En agences de Vannes, Pontivy et Lorient. En délocalisé dans les locaux de partenaires (Ploërmel, Auray...).